



**ORGANISE UN SEMINAIRE DE FORMATION CONSACRE AU THEME :**  
**TRAITEMENT FISCAL ET SOCIAL DE LA PAIE EN CONFORMITE AVEC LES LOIS ET LA  
NOUVELLE NOTE DE SERVICE DE L'ADMINISTRATION FISCALE : « ASPECTS  
JURIDIQUES, SOCIAUX, FISCAUX ET COMPTABLES »**

**Date : 15 et 16 Janvier 2019 De 09H00 A 17H00**

**LIEU DE SEMINAIRE : HOTEL**

**OBJECTIFS DE FORMATION :**

Ce séminaire a pour but de permettre aux participants d'appréhender, d'étudier et d'analyser les spécificités de « **la Gestion Pratique et fiscale de la Paie RH** » dans toutes ses formes théoriques et pratiques ; D'acquérir les techniques pour calculer et élaborer des fiches de Paie et traiter les principaux problèmes rencontrés dans la pratique de la Paie ; Décortiquer les mécanismes de calcul permettant de passer, étape par étape, du Salaire Brut au Salaire Net à Payer ; de Comprendre l'importance des déclarations sociales et fiscales et du respect des dates de dépôt afin de se prémunir de tout risque de contentieux ; de Maîtriser le fonctionnement des différents bordereaux fiscaux, sociaux et leurs déclarations ; de comptabiliser des salaires et des charges sociales ; de Fiabiliser en auditant les déclarations fiscales notamment les indemnités exonérées sans risque d'erreurs « **Modèles ADC040F-17E** » Ex ETAT 9421, de Clarifier chaque rubrique de ladite déclaration; d'approfondir et valider votre savoir-faire en paie à l'aide de nombreux cas pratiques avec corrigés;

**PUBLIC CONCERNE :**

- Directeurs et collaborateurs des ressources humaines
- Experts Comptables, Comptables agréés, Directeurs financiers,
- Cadres Comptables d'entreprises, chefs Comptables.
- Professionnels de la comptabilité et de la paie, collaborateurs de cabinets d'Expertise Comptable, fiscalistes, conseillers fiscaux d'entreprises.

**METHODE :** Exposés illustrés de cas pratiques avec corrigés.

- ♦ Une attestation de présence est délivrée à la demande du participant.
- ♦ Notre cabinet est éligible aux Contrats Spéciaux de Formation(OPPPT) sous le **Numéro 1796335**

**RESPONSABLE ET CONFERENCIER :**



Monsieur **MOHAMED CHORFI** est Expert comptable, Commissaire aux comptes, ex membre de la commission nationale du recours fiscal (CNRF), il a enseigné la comptabilité et la gestion aux inspecteurs des finances à l'école des Impôts de Casablanca.

Monsieur **MOHAMED CHORFI** a plus de **40 ans d'expérience** dans les domaines de conseil juridique et fiscal, audit et organisation comptable des entreprises. Il s'est spécialisé en fiscalité immobilière.

- Formation et Séminaires :
- Comptabilité Fiscalité Générale et Immobilière
- Paie, Juridique .....

**COMPRENANT :**

- Pauses – café
- Déjeuner
- 2 Jours de Séminaire
- Remise des documents « *Support + Annexes + Cas pratiques + Corrigés + Déclarations Fiscale +*